

ment, pour remédier à cette pléthore obturante et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement, c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses; en premier lieu de la basilique, puis de la céphalique, et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large, afin que le gros sang puisse sortir; et en même temps de le purger, désopiler, et évacuer par purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, mélanagogues, et *catera*: et, comme la véritable source de tout le mal est une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière, qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit lait clair, pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse, et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur; mais, avant toute chose, je trouve qu'il est bon de le réjouir par agréables conversations, chants et instruments de musique; à quoi il n'y a pas d'inconvénients de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, disposition et agilité, puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis, qui occasionne l'épaisseur de son sang, d'où procède la maladie. Voilà les remèdes que j'imagine, auxquels pourront être ajoutés beaucoup d'autres meilleurs par monsieur notre maître et ancien, suivant l'expérience, jugement, lumière et suffisance qu'il s'est acquis dans notre art. *Dizi*.

SECOND MÉDECIN. A Dieu ne plaise, monsieur, qu'il me tombe en pensée d'ajouter rien à ce que vous venez de dire. Vous avez si bien discours sur tous les signes, les symptômes et les causes de la maladie de monsieur; le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau, qu'il est impossible qu'il ne soit pas fou et mélancolique hypocondriaque; et, quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devint pour la beauté des choses que vous avez dites, et la justesse du raisonnement que vous avez fait. Oui, monsieur, vous avez dépeint fort graphiquement, *graphie depinaxisti*, tout ce qui appartient à cette maladie; il ne se peut rien de plus doctement, sagement, ingénieusement conçu, pensé, imaginé, que ce que vous avez prononcé au sujet de ce mal, soit pour la diagnose, ou la prognose, ou la thérapie; et il ne me reste rien ici que de féliciter monsieur d'être tombé entre vos mains, et de lui dire qu'il est trop heureux d'être fou, pour éprouver l'efficacité et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement proposés. Je les approuve tous: *manibus et pedibus descendo in tuam sententiam*. Tout ce que je voudrais, c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair, *numero deus impari gaudet*; de prendre le lait clair avant le bain; de lui composer un fronteau où il entre du sel: le sel est le symbole de la sagesse. de faire blanchir les murailles de sa chambre, pour dissiper les ténèbres de ses esprits, *album est disgregativum visus*; et de lui donner tout à l'heure un petit lavement, pour servir de prélude et d'introduction à ces judicieux remèdes, dont, s'il a guéri, il doit recevoir le soulagement. Fasse le ciel que ces remèdes, monsieur, qui sont les vôtres, réussissent au malade selon notre intention!

M. DE POURCEAUGNAC. Messieurs, il y a une heure que je vous écoute. Est-ce que nous jouons ici une comédie?

PREMIER MÉDECIN. Non, monsieur, nous ne jouons point.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que tout ceci? et que voulez-vous dire avec votre galimatias et vos sottises?

PREMIER MÉDECIN. Bon! Dire des injures, voilà un diagnostic qui nous manquait pour la confirmation de son mal; et ceci pourrait bien tourner en manie.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Avec qui m'a-t-on mis ici?
(Il crache deux ou trois fois.)

PREMIER MÉDECIN. Autre diagnostic, la sputation fréquente.

M. DE POURCEAUGNAC. Laissons cela et sortons d'ici.

PREMIER MÉDECIN. Autre encore, l'inquiétude de changer de place.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce donc que toute cette affaire? et que me voulez-vous?

PREMIER MÉDECIN. Vous guérir, selon l'ordre qui nous a été donné.

M. DE POURCEAUGNAC. Me guérir?

PREMIER MÉDECIN. Oui.

M. DE POURCEAUGNAC. Parbleu! je ne suis pas malade.

PREMIER MÉDECIN. Mauvais signe, lorsqu'un malade ne sent pas son mal.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous dis que je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN. Nous sayons mieux que vous comment vous vous portez, et nous sommes médecins qui y voyons clair dans votre constitution.

M. DE POURCEAUGNAC. Si vous êtes médecins, je n'ai que faire de vous; je me moque de la médecine.

PREMIER MÉDECIN. Hon, hon! voici un homme plus fou que nous ne pensons.

M. DE POURCEAUGNAC. Mon père et ma mère n'ont jamais voulu de remèdes; et ils sont morts tous deux sans l'assistance des médecins.

PREMIER MÉDECIN. Je ne m'étonne pas s'ils ont engendré un fils qui est insensé. (Au second médecin.) Allons, procédons à la curation, et, par la douceur exhalante de l'harmonie, adoucissons, lénifions et accions l'aigreur de ses esprits, que je vois prêts à s'enflammer.

SCÈNE XII.

M. DE POURCEAUGNAC.

Que diable est-ce là? Les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? Je n'ai jamais rien vu de tel, et je n'y comprends rien du tout.

SCÈNE XIII.

M. DE POURCEAUGNAC, DEUX MÉDECINS GROTESQUES.

Ils s'assoyent d'abord tous trois; les médecins se lèvent à différentes reprises pour saluer M. de Pourceaugnac, qui se lève autant de fois pour les saluer.

LES DEUX MÉDECINS.

Buon di, buon di, buon di.
Non vi lasciate uccidere
Dal dolor malinconico:
Noi vi faremo ridere
Col nostro canto armonico;
Sol per guarirvi
Siamo venuti qui.
Buon di, buon di, buon di.

PREMIER MÉDECIN.

Altro non è la pazzia
Che malinconia.
Il malato
Non è disperato
Se vol pigliar un poco d'allegria
Altro non è la pazzia
Che malinconia.

SECOND MÉDECIN.

Sù, cantate, ballate, ridete;
E, se far meglio volete.
Quando sentite il delirio vicino,
Pigliate del vino,
E qualche volta un poco di tabac.
Allegramente, monsu de Pourceaugnac.

SCÈNE XIV.

M. DE POURCEAUGNAC, DEUX MÉDECINS GROTESQUES;
MATASSINS.

ENTRÉE DE BALLET.

Danse des matassins autour de M. de Pourceaugnac.

SCÈNE XV.

M. DE POURCEAUGNAC, UN APOTHAICARE (tenant une seringue).

L'APOTHAICARE. Monsieur, voici un petit remède, un petit remède qu'il vous faut prendre, s'il vous plaît, s'il vous plaît.

M. DE POURCEAUGNAC. Comment! je n'ai que faire de cela.

L'APOTHAICARE. Il a été ordonné, monsieur, il a été ordonné.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah! que de bruit!

L'APOTHAICARE. Prenez-le, monsieur, prenez-le; il ne vous fera point de mal, il ne vous fera point de mal.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah!

L'APOTHAICARE. C'est un petit clystère, un petit clystère, bénin, bénin; il est bénin, bénin: là, prenez, prenez, monsieur; c'est pour déterger, pour déterger, pour déterger.

SCÈNE XVI.

M. DE POURCEAUGNAC, L'APOTHAICARE, LES DEUX MÉDECINS
GROTESQUES ET LES MATASSINS (avec des seringues).

LES DEUX MÉDECINS.

Pigliato sù;
Signor Monsu;
Pigliato sù, pigliato sù,
Che non ti farà male.
Pigliato sù questo serviziale;
Pigliato sù,
Signor Monsu;
Pigliato, pigliato, pigliato sù.

M. DE POURCEAUGNAC. Allez-vous-en au diable!

(M. de Pourceaugnac, mettant son chapeau pour se garantir des seringues, est suivi par les deux médecins et par les matassins; il passe par-derrière le théâtre, et revient se mettre sur sa chaise, auprès de laquelle il trouve l'apothicaire qui l'attendait; les deux médecins et les matassins rentrent aussi.)

LES DEUX MÉDECINS.

Pigliato sù,
Signor Monsu;
Pigliato, pigliato, pigliato sù,
Che non ti farà male.
Pigliato sù questo serviziale;
Pigliato sù,
Signor Monsu;
Pigliato, pigliato, pigliato sù.

(M. de Pourceaugnac s'enfuit avec la chaise, l'apothicaire appuie sa seringue contre, et les médecins et les matassins le suivent.)

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

PREMIER MÉDECIN, SBRIGANI.

PREMIER MÉDECIN. Il a forcé tous les obstacles que j'avais mis, et s'est dérobé aux remèdes que je commençais de lui faire.

SBRIGANI. C'est bien être ennemi de soi-même que de fuir des remèdes aussi salutaires que les vôtres.

PREMIER MÉDECIN. Marque d'un cerveau démonté et d'une raison dépravée, que de ne vouloir pas guérir.

SBRIGANI. Vous l'auriez guéri haut la main.

PREMIER MÉDECIN. Sans doute, quand il y aurait eu complication de douze maladies.

SBRIGANI. Cependant voilà cinquante pistoles bien acquises qu'il vous fait perdre.

PREMIER MÉDECIN. Moi, je n'entends point les perdre, et je prétends le guérir en dépit qu'il en ait. Il est lié et engagé à mes remèdes; et je veux le faire saisir où je le trouverai, comme déserteur de la médecine et infraction de mes ordonnances.

SBRIGANI. Vous avez raison. Vos remèdes étaient un coup sûr, et c'est de l'argent qu'il vous vole.

PREMIER MÉDECIN. Où puis-je en avoir des nouvelles?

SBRIGANI. Chez le bonhomme Oronte, assurément, dont il vient épouser la fille, et qui, ne sachant rien de l'infirmité de son gendre futur, voudra peut-être se hâter de conclure le mariage.

PREMIER MÉDECIN. Je vais lui parler tout à l'heure.

SBRIGANI. Vous ne ferez point mal.

SCÈNE II.

ORONTE, PREMIER MÉDECIN.

PREMIER MÉDECIN. Vous avez, monsieur, un certain monsieur de Pourceaugnac qui doit épouser votre fille?

ORONTE. Oui; je l'attends de Limoges, et il devrait être arrivé.

PREMIER MÉDECIN. Aussi l'est-il; et il s'est enfui de chez moi après y avoir été mis; mais je vous défends, de la part de la médecine, de procéder au mariage que vous avez conclu, que je ne l'aie dûment préparé pour cela, et mis en état de procréer des enfants bien conditionnés et de corps et d'esprit.

ORONTE. Comment donc?

PREMIER MÉDECIN. Votre prétendu gendre a été constitué mon malade: sa maladie, qu'on m'a donnée à guérir, est un meuble qui m'appartient, et que je compte entre mes effets; et je vous déclare que je ne prétends point qu'il se marie qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine, et subi les remèdes que je lui ai ordonnés.

ORONTE. Il a quelque mal?

PREMIER MÉDECIN. Oui.

ORONTE. Et quel mal, s'il vous plaît?

PREMIER MÉDECIN. Ne vous en mettez pas en peine.

ORONTE. Est-ce quelque mal?...

PREMIER MÉDECIN. Les médecins sont obligés au secret. Il suffit que je vous ordonne, à vous et à votre fille, de ne point célébrer, sans mon consentement, vos noces avec lui, sur peine d'en courir la disgrâce de la Faculté, et d'être accablés de toutes les maladies qu'il nous plaira.

ORONTE. Je n'ai garde, si cela est, de faire le mariage.

PREMIER MÉDECIN. On me l'a mis entre les mains, et il est obligé d'être mon malade.

ORONTE. A la bonne heure.

PREMIER MÉDECIN. Il a beau fuir, je le ferai condamner par arrêt à se faire guérir par moi.

ORONTE. J'y consens.

PREMIER MÉDECIN. Oui, il faut qu'il crève ou que je le guérisse.

ORONTE. Je le veux bien.

PREMIER MÉDECIN. Et si je ne le trouve, je m'en prendrai à vous; et je vous guérirai au lieu de lui.

ORONTE. Je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN. Il n'importe. Il me faut un malade; et je prendrai qui je pourrai.

ORONTE. Prenez qui vous voudrez; mais ce ne sera pas moi. (Seul.) Voyez un peu la belle raison.

SCÈNE III.

ORONTE, SBRIGANI, en marchand flamand.

SBRIGANI. Montsir, avec le fostre permission, je suis un trancher marcheur flamand qui foudrait bienne fous temandair un petit nouvel.

ORONTE. Quoi, monsieur?

SBRIGANI. Mettez le fostre chapeau sur le tête, montsir, si ve plaît.

ORONTE. Dites-moi, monsieur, ce que vous voulez.

SBRIGANI. Moi le dire rien, montsir, si fous le mettre pas chapeau sur le tête.

ORONTE. Soit. Qu'y a-t-il, monsieur?

SBRIGANI. Fous connaître point en sti file un certe montsir Oronte.

ORONTE. Oui, je le connais.

SBRIGANI. Et quel homme est-ile, montsir, si ve plaît.

ORONTE. C'est un homme comme les autres.

SBRIGANI. Je fous demande, montsir, s'il est un homme riche, qui a du bienne.

ORONTE. Oui.

SBRIGANI. Mais riche beaucoup grandement, montsir?

ORONTE. Oui.

SBRIGANI. J'en suis aise beaucoup, montsir.

ORONTE. Mais pourquoi cela?

SBRIGANI. L'est, montsir, pour un petit raisonne de conséquence pour nous.

ORONTE. Mais encore, pourquoi?

SRIGANI. L'est, montsir, que sti montsir Oronte donne son fille en mariage à un certe montsir de Pourcegnac.

ORONTE. Eh bien ?

SRIGANI. Et sti montsir de Pourcegnac, montsir, l'est un homme que doive beaucoup grandement à dix ou douze marchandes flamandes qui être venus ici.

ORONTE. Ce monsieur de Pourcegnac doit beaucoup à dix ou douze marchands ?

SRIGANI. Oui, montsir; et depuis huit mois nous a'oir obtenir un petit sentence contre lui; et lui a remettre à payer tout ce créancier de sti mariage que sti montsir Oronte donne pour son fille.

ORONTE. Non, hon! il a remis là à payer ses créanciers ?

SRIGANI. Oui, montsir, et avec un grant défotion nous tous attendre sti mariage.

ORONTE (à part). L'avis n'est pas mauvais. (Haut.) Je vous donne le bonjour.

SRIGANI. Je remercie montsir de la faveur grande.

ORONTE. Votre très-humble valet.

SRIGANI. Je le suis, montsir, obliger plus que beaucoup du bon nouvel que montsir m'avez donné. (Seul, après avoir ôté sa barbe, et dépoilé l'habit de Flamand qu'il a par-dessus le sien.) Cela ne va pas mal. Quittons notre ajustement de Flamand pour songer à d'autres machines; et tâchons de semer tant de soupçons et de division entre le beau-père et le gendre, que cela rompe le mariage prétendu. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre; et entre nous autres fourbes de la première classe, nous ne faisons que nous jouer lorsque nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là.

SCÈNE IV.

M. DE POURCEAUGNAC, SRIGANI.

M. DE POURCEAUGNAC (se croyant seul).

Pigliato sù, pigliato sù,
Signor Monsu...

Que diable est-ce là ? (Apercevant Sbrigani.) Ah !

SRIGANI. Qu'est-ce, monsieur ? qu'avez-vous ?

M. DE POURCEAUGNAC. Tout ce que je vois me semble lavement.

SRIGANI. Comment ?

M. DE POURCEAUGNAC. Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé dans ce logis, à la porte duquel vous m'avez conduit ?

SRIGANI. Non, vraiment. Qu'est-ce que c'est ?

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous laisse entre les mains de monsieur. Des médecins habillés de noir. Dans une chaise. Tâter le pouls. Comme ainsi soit. Il est fou. Deux gros joulus. Grands chapeaux. *Buon di, buon di.* Six pantalons. Ta, ra, ta, ta; ta, ra, ta. *Allegamente, monsu Pourceagnac.* Apothicaire. Lavement. Prenez, monsieur, prenez, prenez. Il est béni, béni. C'est pour déterger, pour déterger, déterger. *Pigliato sù, signor monsu; pigliato, pigliato, pigliato sù.* Jamais je n'ai été si soul de sottises.

SRIGANI. Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

M. DE POURCEAUGNAC. Cela veut dire que cet homme-là, avec ses grandes embrassades, est un fourbe qui m'a mis dans une maison pour se moquer de moi et me faire une pièce.

SRIGANI. Cela est-il possible ?

M. DE POURCEAUGNAC. Sans doute. Ils étaient une douzaine de possédés après mes chausses, et j'ai eu toutes les peines du monde à m'échapper de leurs pattes.

SRIGANI. Voyez un peu : les mines sont bien trompeuses ! Je l'aurais cru le plus affectionné de vos amis. Voilà un de mes étonnements, comme il est possible qu'il y ait des fourbes comme cela dans le monde !

M. DE POURCEAUGNAC. Ne sens-je point le lavement ? Voyez, je vous prie.

SRIGANI. Hé ! il y a quelque petite chose qui approche de cela.

M. DE POURCEAUGNAC. J'ai l'odorat et l'imagination tout remplis de cela, et il me semble toujours que je vois une douzaine de lavements qui me couchent en joue.

SRIGANI. Voilà une méchanceté bien grande ! et les hommes sont bien traitres et scélérats !

M. DE POURCEAUGNAC. Enseignez-moi, de grâce, le logis de M. Oronte ; je suis bien aise d'y aller tout à l'heure.

SRIGANI. Ah ! ah ! vous êtes donc de complexion amoureuse ? et vous avez ouï parler que ce monsieur Oronte a une fille...

M. DE POURCEAUGNAC. Oui, je viens l'épouser.

SRIGANI. L'è... l'épouser ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui.

SRIGANI. En mariage ?

M. DE POURCEAUGNAC. De quelle façon donc ?

SRIGANI. Ah ! c'est une autre chose ; je vous demande pardon.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que cela veut dire ?

SRIGANI. Rien.

M. DE POURCEAUGNAC. Mais encore ?

SRIGANI. Rien, vous dis-je. J'ai un peu parlé trop vite.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous prie de me dire ce qu'il y a là-dessous.

SRIGANI. Non, cela n'est pas nécessaire.

M. DE POURCEAUGNAC. De grâce !

SRIGANI. Point : je vous prie de m'en dispenser.

M. DE POURCEAUGNAC. Est-ce que vous n'êtes point de mes amis ?

SRIGANI. Si fait : on ne peut pas l'être davantage.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous devez donc ne me rien cacher.

SRIGANI. C'est une chose où il y va de l'intérêt du prochain.

M. DE POURCEAUGNAC. Afin de vous obliger à m'ouvrir votre cœur, voilà une petite bague que je vous prie de garder pour l'amour de moi.

SRIGANI. Laissez-moi consulter un peu si je le puis faire en conscience. (Après s'être un peu éloigné de M. de Pourceagnac.) C'est un homme qui cherche son bien, qui tâche de pourvoir sa fille le plus avantageusement qu'il est possible; et il ne faut nuire à personne.

Ce sont des choses qui sont connues, à la vérité; mais j'irai les découvrir à un homme qui les ignore, et il est défendu de scandaliser son prochain. Cela est vrai; mais, d'autre part, voilà un étranger qu'on veut surprendre, et qui, de bonne foi, vient se marier avec une fille qu'il ne connaît pas, et qu'il n'a jamais vue; un gentilhomme plein de franchise, pour qui je me sens de l'inclination, qui me fait l'honneur de me tenir pour son ami, prend confiance en moi, et me donne une bague à garder pour l'amour de lui. (A M. de Pourceagnac.) Oui, je trouve que je puis vous dire les choses sans blesser ma conscience; mais tâchons de vous les dire le plus doucement qu'il nous sera possible, et d'épargner les gens le plus que nous pourrons. De vous dire que cette fille-là mène une vie deshonnête, cela serait un peu trop fort; cherchons, pour nous expliquer, quelques termes plus doux. Le mot de galante aussi n'est pas assez: celui de coquette achevée me semble propre à ce que nous voulons, et je m'en puis servir pour vous dire honnêtement ce qu'elle est.

M. DE POURCEAUGNAC. L'on me veut donc prendre pour dupe ?

SRIGANI. Peut-être, dans le fond, n'y a-t-il pas tant de mal que tout le monde croit; et puis il y a des gens, après tout, qui se mettent au-dessus de ces sortes de choses, et qui ne croient pas que leur honneur dépende...

M. DE POURCEAUGNAC. Je suis votre serviteur, je n'en veux point mettre sur la tête un chapeau comme celui-là; et l'on aime à aller le front levé dans la famille des Pourceagnacs.

SRIGANI. Voilà le père.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce vieillard-là ?

SRIGANI. Oui. Je me retire.

SCÈNE V.

ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

M. DE POURCEAUGNAC. Bonjour, monsieur, bonjour.

ORONTE. Serviteur, monsieur, serviteur.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous êtes monsieur Oronte, n'est-ce pas ?

ORONTE. Oui.

M. DE POURCEAUGNAC. Et moi, monsieur de Pourceagnac.

ORONTE. A la bonne heure.

M. DE POURCEAUGNAC. Croyez-vous, monsieur Oronte, que les Limosins soient des sots ?

ORONTE. Croyez-vous, monsieur de Pourceagnac, que les Parisiens soient des bêtes ?

M. DE POURCEAUGNAC. Vous imaginez-vous, monsieur Oronte, qu'un homme comme moi soit si affamé de femme ?

ORONTE. Vous imaginez-vous, monsieur de Pourceagnac, qu'une fille comme la mienne soit si affamée de mari ?

SCÈNE VI.

JULIE, ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

JULIE. On vient de me dire, mon père, que M. de Pourceagnac est arrivé. Ah ! le voilà sans doute, et mon cœur me le dit. Qu'il est bien fait ! Qu'il a bon air ! et que je suis contente d'avoir un tel époux ! Souffrez que je l'embrasse, et que je lui témoigne...

ORONTE. Doucement, ma fille, doucement.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Tudieu ! quelle galante ! Comme elle prend feu d'abord !

ORONTE. Je voudrais bien savoir, monsieur de Pourceagnac, par quelle raison vous venez...

JULIE (s'approche de M. de Pourceagnac, le regarde d'un air lan-

guissant, et lui veut prendre la main). Que je suis aise de vous voir ! et que je brûle d'impatience !...

ORONTE. Ah ! ma fille ! ôtez-vous de là, vous dis-je.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Oh ! oh ! quelle égrillarde !

ORONTE. Je voudrais bien, dis-je, savoir par quelle raison, s'il vous plaît, vous avez la hardiesse de...

(Julie continue le même jeu.)

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Vertu de ma vie !

ORONTE (à Julie). Encore ! Qu'est-ce à dire cela ?

JULIE. Ne voulez-vous pas que je caresse l'époux que vous m'avez choisi ?

ORONTE. Non. Rentrez là-dedans.

JULIE. Laissez-moi le regarder.

ORONTE. Rentrez, vous dis-je.

JULIE. Je veux demeurer là, s'il vous plaît.

ORONTE. Je ne veux pas, moi ; et, si tu ne rentres tout à l'heure, je...

JULIE. Eh bien ! je rentre.

ORONTE. Ma fille est une sotte qui ne sait pas les choses.

M. DE POURCEAUGNAC. Comme nous lui plaisons !

ORONTE (à Julie, qui est restée après avoir fait quelques pas pour s'en aller). Tu ne veux pas te retirer ?

JULIE. Quand est-ce donc que vous me marierez avec monsieur ?

ORONTE. Jamais ; et tu n'es pas pour lui.

JULIE. Je le veux avoir, moi, puisque vous me l'avez promis.

ORONTE. Si je te l'ai promis, je te le dépromets.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Elle voudrait bien me tenir.

JULIE. Vous avez beau faire, nous serons mariés ensemble en dépit de tout le monde.

ORONTE. Je vous en empêcherai bien tous deux, je vous assure. Voyez un peu quel vertigo lui prend !

SCÈNE VII.

ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

M. DE POURCEAUGNAC. Mon Dieu ! notre beau-père prétendu. ne vous fatiguez point tant ; on n'a pas envie de vous enlever votre fille, et vos grimaces n'auront rien.

ORONTE. Toutes les vôtres n'auront pas grand effet.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceagnac soit un homme à acheter chat en poche, et qu'il n'ait pas là-dessous quelque morceau de judiciaire pour se conduire, pour se faire informer de l'histoire du monde, et voir, en se mariant, si son honneur a bien toutes ses sûretés ?

ORONTE. Je ne sais pas ce que cela veut dire ; mais vous êtes-vous mis dans la tête qu'un homme de soixante et trois ans ait si peu de cervelle, et considère si peu sa fille, que de la marier avec un homme qui a ce que vous savez, et qui a été mis chez un médecin pour être pansé ?

M. DE POURCEAUGNAC. C'est une pièce que l'on n'a faite, et je n'ai aucun mal.

ORONTE. Le médecin me l'a dit lui-même.

M. DE POURCEAUGNAC. Le médecin en a menti. Je suis gentilhomme, et je le veux voir l'épée à la main.

ORONTE. Je sais ce que j'en dois croire ; et vous ne m'abuserez pas là-dessus. non plus que sur les dettes que vous avez assignées sur le mariage de ma fille.

M. DE POURCEAUGNAC. Quelles dettes ?

ORONTE. La feinte ici est inutile ; et j'ai vu le marchand flamand qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois sentence contre vous.

M. DE POURCEAUGNAC. Quel marchand flamand ? Quels créanciers ? Quelle sentence obtenue contre moi ?

ORONTE. Vous savez bien ce que je veux dire.

SCÈNE VIII.

LUCETTE, ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

LUCETTE (contrefaisant une Languedocienne). Ah ! tu es assis, et à la fi tu te trobi après obe fait tant de passés ! Podes-tu, scélérat, podes-tu soutenir ma bisto ?

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que vent cette femme-là ?

LUCETTE. Que te boli, infâme ? Tu fas semblan de nou me pas connoisse, et nou rougisses pas, impudint que tu sios, tu ne rougisses pas de me beyre ? (à Oronte.) Non sabi pas, moussur, saquos nous dont m'an dit que bonillo espousa la fillo ; may yeu nous déclarat que yeu soun sa femmo ; et que y a set ans, moussur, qu'en passant à Pezéas, el augnet l'adresse, dambé sas mignardisos, comme saptabla fayre, de me gagna lou cor, et m'oubligé pra quel moueyen à ly donna la man per l'espousa.

ORONTE. Oh ! oh !

M. DE POURCEAUGNAC. Que diable est-ce ci ?

LUCETTE. Lou tratyé me quietel très ans après, sul préteste de quelques affaires que l'apelabon dins soun pays, et despey noun l'y reseau put quaso de poubelo ; may dins lou tens qu'y soungéabi nous mens, m'an donnat abist que beguio dins aquesto billé per se rémarida dambé un autre jouena fillo, que sous paréns ly au procurado, sensse sauprés res de son premié mariage. Yeu ai tout quietat en diligensso, et me souy rendudo dins aqueste loc, lou pu leau qu'ay pouscut, per m'ou-poussa en aquel criminel mariage, et confondre as elys de tout le mounde lou plus méchant day hommes.

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà une étrange effrontée !

LUCETTE. Impudint, n'as pas honte de m'injuria, alloc d'è-re confus day reproches secrets que ta consiensso te deu faire ?

M. DE POURCEAUGNAC. Moi, je suis votre mari ?

LUCETTE. Infâme, gausos-tu dire lou contrari ? Eh ! tu sables bé, per ma penno, que n'es que trop bertat ; et plaguesso au cel qu'aco nou lou-guesso pas, et que m'anguesso layssado dins l'état d'innouessengo et dins la tranquillat oum moun amo bibio daban que tous charmes et las tromparyés oum m'en benguesson malheureusomen fay sourti ! yeu nou serio pas réduito à fayré lou tristé personnatge que yeu fave présentemen ; à beyre un mari cruel mespresa touto l'ardou que yeu ay per el, et me laissa sensse cap de piétat abandonado à las mourtèles doulous que yeu ressenti de sas peridos accius.

ORONTE. Je ne saurais m'empêcher de pleurer. (A M. de Pourceagnac.) Allez, vous êtes un méchant homme.

M. DE POURCEAUGNAC. Je ne connais rien à tout ceci.

SCÈNE IX.

NÉRINE, LUCETTE, ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

NÉRINE (contrefaisant une Picarde). Ah ! je n'en pis plus, je sis tout essollée. Ah ! finaron ! tu m'as bien fait courir, tu ne m'écaperas mie. Justiche ! justiche ! je bouté em' échement au mariage. (A Oronte.) Ghés mon méri, monsieu ; et je veux faire peindre ché bon pendard-là.

M. DE POURCEAUGNAC. Encore !

ORONTE (à part). Quel diable d'homme est-ce ci !

LUCETTE. Et que boulez-vous dire ambé hostre empachomen et hostro pendarie ? Qu'acquel homo est hostre mari ?

NÉRINE. Oui, medème, et je sis sa femme.

LUCETTE. Aquo es fâs, aquos yeu que soun sa femmo ; et se deustre pendul, aquo sera yeu que lou fera penjat.

NÉRINE. Je n'entains mie che baragoin-là.

LUCETTE. Yeu nous disé que yeu soun sa femmo.

NÉRINE. Sa femme ?

LUCETTE. Ouy.

NÉRINE. Je vous di que chest mi, encore un coup, qui le sis.

LUCETTE. Et yeu nous soutenit, yeu, qu'acqos yeu.

NÉRINE. Il y a quatre ans qu'il m'a éposée.

LUCETTE. Et yeu set ans y a que m'a preso per femmo.

NÉRINE. J'ai des gairans de tout cho que je di.

LUCETTE. Tout mon pay lo sap.

NÉRINE. No ville en est témoin.

LUCETTE. Tout Pezéas a bist nostre mariage.

NÉRINE. Tout Chin-Quantin a assisté à nos noches.

LUCETTE. Nou y a res de tant héritable.

NÉRINE. Il gn'y a rien de plus chertain.

LUCETTE (à M. de Pourceagnac). Gausos-tu dire lou contrari, valis-ques ?

NÉRINE (à M. de Pourceagnac). Est-che que tu me démentiras, méchant homme ?

M. DE POURCEAUGNAC. Il est aussi vrai l'un que l'autre.

LUCETTE. Quaingu impudensso ! Et coussy, misérable, nou te souvennes plus de la pavro François et del pavré Jeannet, que soun nous fruis de nostre mariage ?

NÉRINE. Bayez un peu l'insolence ! Quo ! tu ne te souviens mie de chette pauvre ainfaïn, no petite Madelaine, que tu m'a faichée pour gaige de ta foi ?

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà deux impudentes carognes !

LUCETTE. Beni, François ; beni, Jeannet ; beni, touston ; beni, toustaine ; beni, bayre beyre à un payre dénaturat la duretat qu'el a per nostres.

NÉRINE. Venez, Madelaine, mon ainfaïn, venez-vez-en ichi faire honte à vo pere de l'impudainche qu'il a.

SCÈNE X.

ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC, LUCETTE, NÉRINE,
PLUSIEURS ENFANTS.

LES ENFANTS. Ah ! mon papa, mon papa, mon papa !
M. DE POURCEAUGNAC. Diantre soit des petits fils de putains !
LUCETTE. Cousy, trayte, tu nou sios pas dins la derniere confusiu de ressaupre à tal tous enfans, et de ferma l'oreillo à la tendresso paternello ? Tu nou n'escaperas pas, infâme : yeu te boly segny pertout, et te reproucha ton crime, jusquos à tant que me sio beuiado, et que t'ayo fait penjat : couquy, te boly fayre penjat.



Ah ! mon papa, mon papa !

NÉRINE. Ne rougis-tu mie de dire ches mots-là, et d'être insainsible aux caresses de chette pauvre ainfaïn ? Tu ne te sauveras mie de mes pattes ; et, en dépit de tes dains, je ferai bien voir que je sis ta femme, et je te ferai peindre.

LES ENFANTS. Mon papa, mon papa, mon papa !
M. DE POURCEAUGNAC. Au secours ! au secours ! Où fuirai-je ? je n'en puis plus !

ORONTE (à Lucette et à Nérine). Allez, vous ferez bien de le faire punir, et il mérite d'être pendu.

SCÈNE XI.

SBRIGANI.

Je conduis de l'œil toutes choses, et tout cela ne va pas mal. Nous fatiguerons tant notre provincial qu'il faudra, ma foi, qu'il déguerpisse.

SCÈNE XII.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! je suis assommé. Quelle peine ! Quelle maudite ville ! Assassiné de tous côtés !

SBRIGANI. Qu'est-ce, monsieur ? Est-il encore arrivé quelque chose ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui ; il pleut en ce pays des femmes et des lavements.

SBRIGANI. Comment donc ?

M. DE POURCEAUGNAC. Deux carognes de baragouineuses me sont venues accuser de les avoir épousées toutes deux, et me menacent de la justice.

SBRIGANI. Voilà une méchante affaire ; et la justice, en ce pays-ci, est rigoureuse en diable contre cette sorte de crime.

M. DE POURCEAUGNAC. Oui ; mais quand il y aurait information, ajournement, décret et jugement obtenu par surprise, défaut et contumace, j'ai la voie du conflit de juridiction pour temporiser et venir aux moyens de nullité qui seront dans les procédures.

SBRIGANI. Voilà en parler dans tous les termes ; et l'on voit bien, monsieur, que vous êtes du métier.

M. DE POURCEAUGNAC. Moi, point du tout ; je suis gentilhomme.

SBRIGANI. Il faut bien, pour parler ainsi, que vous ayez étudié la pratique.

M. DE POURCEAUGNAC. Point ; ce n'est que le sens commun qui me fait juger que je serai toujours reçu à mes faits justificatifs, et qu'on ne me saurait condamner sur une simple accusation sans un récolement et confrontation avec mes parties.

SBRIGANI. En voilà du plus fin encore.

M. DE POURCEAUGNAC. Ces mots-là me viennent sans que je les sache.

SBRIGANI. Il me semble que le sens commun d'un gentilhomme peut bien aller à concevoir ce qui est du droit et de l'ordre de la justice, mais non pas à savoir les vrais termes de la chicane.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce sont quelques mots que j'ai retenus en lisant les romans.

SBRIGANI. Ah ! fort bien.

M. DE POURCEAUGNAC. Pour vous montrer que je n'entends rien du tout à la chicane, je vous prie de me mener chez quelque avocat pour consulter mon affaire.

SBRIGANI. Je le veux, et vais vous conduire chez deux hommes fort habiles ; mais j'ai auparavant à vous avertir de n'être point surpris de leur manière de parler : ils ont contracté du barreau certaine habitude de déclamation, qui fait que l'on dirait qu'ils chantent, et vous prendrez pour musique tout ce qu'ils vous diront.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me disent ce que je veux savoir ?

SCÈNE XIII.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI, DEUX AVOCATS, DEUX
PROCUREURS, DEUX SERGENTS.

PREMIER AVOCAT (trainant ses paroles en chantant).

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

SECOND AVOCAT (chantant fort vite en bredouillant).

Votre fait
Est clair et net ;
Et tout le droit,
Sur cet endroit,
Conclut tout droit.

Si vous consultez nos auteurs,
Législateurs et glossateurs,
Justinian, Papinian,
Ulpian et Tribonian,
Fernand, Rebuffe, Jean Imole,
Paul Castre, Julian, Barhole,
Jason, Alciat et Cujas,
Ce grand homme si capable,
La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

ENTRÉE DU BALLET.

Danse de deux procureurs et de deux sergents.

SECOND AVOCAT. (Pendant qu'il chante les paroles qui suivent) :

Tous les peuples policés
Et bien sensés,
Les Français, Anglais, Hollandais,
Danois, Suédois, Polonais,
Portugais, Espagnols, Flamands,
Italiens, Allemands,
Sur ce fait tiennent loi semblable,
Et l'affaire est sans embarras
La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

LE PREMIER AVOCAT chante celles-ci :

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

(M. de Pourceaugnac, impatienté, les chasse.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, SBRIGANI.

SBRIGANI. Oui, les choses s'achement où nous voulons ; et, comme ses lumières sont fort petites, et son sens le plus borné du monde, je lui ai fait prendre une frayeur si grande de la sévérité de la justice de ce pays, et des apprêts qu'on faisait déjà pour sa mort, qu'il veut prendre la fuite ; et, pour se dérober avec plus de facilité aux gens que je lui ai dit qu'on avait mis pour l'arrêter aux portes de la ville, il s'est résolu à se déguiser, et le déguisement qu'il a pris est l'habit d'une femme.

ÉRASTE. Je voudrais bien le voir en cet équipage.

SBRIGANI. Songez, de votre part, à achever la comédie ; et, tandis que je jouerai mes scènes avec lui, allez-vous-en... (Il lui parle à l'oreille.) Vous entendez bien ?

ÉRASTE. Oui.

SBRIGANI. Et lorsque je l'aurai mis où je veux...

(Il lui parle à l'oreille.)

ÉRASTE. Fort bien.

SBRIGANI. Et quand le père aura été averti par moi...

(Il lui parle encore à l'oreille.)

ÉRASTE. Cela va le mieux du monde.

SBRIGANI. Voici notre demoiselle. Allez vite, qu'il ne nous voie ensemble.

SCÈNE II.

M. DE POURCEAUGNAC, en femme ; SBRIGANI.

SBRIGANI. Pour moi, je ne crois pas qu'en cet état on puisse jamais vous connaître, et vous avez la mine, comme cela, d'une femme de condition.

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà qui m'étonne qu'en ce pays-ci les formes de la justice ne soient point observées.

SBRIGANI. Oui, je vous l'ai dit, ils commencent ici par faire pendre un homme, et puis ils lui font son procès.

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà une justice bien injuste.

SBRIGANI. Elle est sévère comme tous les diables, particulièrement sur ces sortes de crimes.

M. DE POURCEAUGNAC. Mais quand on est innocent ?

SBRIGANI. N'importe, ils ne s'enquêtent point de cela ; et puis ils ont en cette ville une haine effroyable pour les gens de votre pays : ils ne sont pas plus ravis que de voir pendre un Limosin.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que les Limosins leur ont donc fait ?

SBRIGANI. Ce sont des brutaux, ennemis de la gentillesse et du mérite des autres villes. Pour moi, je vous avoue, que je suis pour vous dans une peur épouvantable : et je ne me consolerais de ma vie si vous veniez à être pendu.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait

fuir, que de ce qu'il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, et qu'une preuve comme celle-là ferait tort à nos titres de noblesse.

SBRIGANI. Vous avez raison ; on vous contesterait après cela le titre d'écuyer. Au reste, étudiez-vous, quand je vous mènerai par la main, à bien marcher comme une femme, et à prendre le langage et toutes les manières d'une personne de qualité.

M. DE POURCEAUGNAC. Laissez-moi faire ; j'ai vu les personnes du bel air. Tout ce qu'il y a, c'est que j'ai un peu de barbe.

SBRIGANI. Votre barbe n'est rien ; il y a des femmes qui en ont autant que vous. Ça, voyons un peu comme vous ferez. (Après que M. de Pourceaugnac a contrefait la femme de condition.) Bon.

M. DE POURCEAUGNAC. Allons donc, mon carrosse ; où est-ce qu'est mon carrosse ? Mon Dieu ! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela ! Est-ce qu'on me fera attendre toute la journée sur le pavé, et qu'on ne me fera point venir mon carrosse ?

SBRIGANI. Fort bien.



M. de Pourceaugnac en femme.

M. DE POURCEAUGNAC. Holà, ho ! cocher, petit laquais ! Ah ! petit fripon ! que de coups de fouet je vous ferai donner tantôt ! Petit laquais, petit laquais ! Où est-ce donc qu'est ce petit laquais ? Ce petit laquais ne se trouvera-t-il point ? Ne me fera-t-on point venir ce petit laquais ? Est-ce que je n'ai point un petit laquais dans le monde ?

SBRIGANI. Voilà qui va à merveille. Mais je remarque une chose : cette coiffe est un peu trop déliée ; j'en vais querir une un peu plus épaisse, pour vous mieux cacher le visage en cas de quelque rencontre.

M. DE POURCEAUGNAC. Que deviendrai-je cependant ?

SBRIGANI. Attendez-moi là, je suis à vous dans un moment ; vous n'avez qu'à vous promener.

(M. de Pourceaugnac fait plusieurs tours sur le théâtre, en continuant à contrefaire la femme de qualité.)